

Image not found or type unknown



Réupérer un dossier chez l'avocat

Par **alicia**, le **20/03/2012** à **18:53**

Bonjour,

J'ai contacté mon avocate pour récupérer mon dossier. L'affaire a été jugée en partie civile depuis 1 an. J'aimerais récupérer les pièces de mon dossier (procès verbal). Mon conseil refuse de me les donner. Que dois-je faire ? L'avocat doit-il demander l'accord au procureur de la république ? Merci de me répondre. Cordialement.